

Réf: Dossier N° 024196

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AUTO DES SAVANES » en abrégé « A.S »

Siège social Abidjan, Yopougon, ANANERAIE, LOT 1300, ILOT  
111

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/06/ août 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO DES SAVANES » en abrégé « A.S

»

Objet: Import/Export des produits vivriers, Import/Export de noix de cajou, Achat et vente de véhicules et de pièces de rechanges. Achat et vente de pièces de détachées, le négoce, l'exploitation de tous produits agricoles, prestation de services et divers, commerce général ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : - L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. - L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. - LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. - LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE - ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ANANERAIE, LOT 1300, ILOT  
111

Dirigeant(s) : M COULIBALY SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02856 du 04/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19843/GTCA/RC/2021 du 04/08/2021

